

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Quinze le 1^{er} Octobre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, D. Guillerme, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, P. Cormier, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, JJ. Marteil, G. Thiery, D. Renouf, D. Capart, L. Médica, Z. Dano, MC Couf, MF Guillemot, MM. Prévost, C. Pecchia, P. Le Dro, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, Laure Détérez, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Anne-Maud Goujon qui a donné procuration à Françoise Ballester
Patrick Guilbaudau « « à François Aubertin
Cécile Jourdain « « à Marylise Foidart
Anne-Marie Garangé « « à Arlette Buzaré
Sonia Caroff « « à Pascal Cormier
Virginie Robin Cornaud « à Dominique Capart

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Septembre 2015
Date de l'affichage : 24 Septembre 2015
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 33

2015 - 109 : Acquisition de terrain pour liaison Cinq Chemins Est à Keranna

Rapporteur : J. Daniel

Dans le but de réaliser des plantations (« Un enfant, un arbre ») et d'une liaison piétonne entre Keranna et les Cinq Chemins, en continuité avec le cheminement passant à l'Est de Parc Kerhuen, rejoignant le centre-ville, il est proposé d'acquérir une bande de terrain de 3 m de largeur à Mmes Cosquer-Lorcy et Temset-Lorcy

| Parcelle | Lieu | Linéaire | Surface approxim. |
|----------|------------------------------|----------|--------------------|
| ZN 19 | Nord Kerblesten | 280 m | 840 m ² |
| ZN 684 | Entre Kerblesten et Kerguero | 280 m | 840 m ² |
| BP 97 | Sud Keranna | 160 m | 480 m ² |

Il est proposé de les acquérir à 1 € le m².

Les frais d'actes et de géomètre seront à la charge de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 10 septembre 2015 ;

AUTORISE l'acquisition de bandes de terrain dans les parcelles cadastrées ZN 19 et 684, BP 97, d'une surface de 2 160 m² environ, appartenant à Mmes Cosquer-Lorcy et Temset-Lorcy, au prix de 1 € le m² €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette acquisition.

DIT que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 05 Octobre 2015
Le Maire,
François AUBERTIN

